



# RÈGLEMENT TROPHEE SENIORS

## 5e TROPHEE SENIORS D'ORMESSON

**Judi 12 et Vendredi 13 juin 2025**  
**GOLF D'ORMESSON**  
**94490 ORMESSON SUR MARNE**

### Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

## Conditions de participation

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- **avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve**
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées et Grand Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié Myffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription

## Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

### Séries - Marques de départ

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Dames : Départs repère V (rouge) : Par 71 SSS 72 Limite d'index de 18.4  
Messieurs : Départs repère III (jaune) : Par 71 SSS 70.6 Limite d'index de 15.4

### Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous n° 16, 17 et 18, en répétition le cas échéant.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs)

## Engagement

### Inscriptions

Par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf d'Ormesson.

Adresse postale : Golf d'Ormesson, chemin du belvédère, 94490 Ormesson sur Marne

Ou via le site : <https://my.weezevent.com/5e-trophee-seniors>

### Droits d'engagement

Adultes	90€	Membres d'Ormesson	50€
---------	-----	--------------------	-----

### **Clôture des engagements**

**Le jeudi 29 mai 2025** Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### **Liste des inscrits**

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) **seront retirés de la liste des inscrits**

### **Champ des joueurs :**

**66 joueurs dont 20 dames et 7 wild-cards maximum.**

**Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Il sera réservé en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs rentrant dans les critères de participation de l'épreuve.

La liste des joueurs retenus sera publiée à J-10 soit le mardi 3 juin 2025 à 16h00

## **Organisation**

### **Entraînement**

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Sous réserve d'être à jour de votre inscription.

### **Tirage des départs**

La publication des départs : mercredi 11 juin 2025 à 14h00.

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1,3,4.

Lors du 2<sup>e</sup> tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le site internet du golf, la veille de chaque tour. A partir de 14h00 le mercredi pour le 1<sup>er</sup> tour et 1h00 maximum après l'arrivée de la dernière équipe du champ le jeudi.

### **Prix et Remise des Prix**

Série Messieurs : les 3 premiers en Brut seront primés.

Série Dames : les 3 premières en Brut seront primées.

Remise des prix, au club-house, **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

### **Comité de l'épreuve**

Il sera composé du Directeur du Golf, d'un représentant de l'Association Sportive et des Arbitres de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Seniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

## 5e TROPHEE SENIORS

Jeudi 12 et Vendredi 13 juin 2025  
GOLF D'ORMESSON  
94490 ORMESSON SUR MARNE

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

#### Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2025, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

#### Inscription

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de « SAS Golf d'Amboile ») au plus tard le 29 mai 2025 par courrier à : **GOLF D'ORMESSON, chemin du belvédère 94490 ORMESSON SUR MARNE**

Ou via le site : <https://my.weezevent.com/5e-trophee-seniors>.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

CLUB : .....

NUMERO DE LICENCE FFG : .....

INDEX : .....

CLASSEMENT MERITE : .....

TEL : .....

@MAIL : .....

#### Droits d'engagement

Adultes	90€	Abonnés Golf	50€
---------	-----	--------------	-----

**Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.**

J'autorise l'utilisation des données personnelles recueillies dans le cadre des infos provenant du Golf d'Ormesson

Oui :

Non :